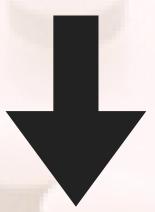




ffgolf®

TOUS CONCERNÉS PAR LE DOPAGE LE SPORTIF EST LE SEUL RESPONSABLE

Vérifiez la composition des médicaments que vous prenez





COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES





1 – ATTENTION aux achats sur le WEB 2 – PRIVILÉGIER ceux ayant la NORME AFNOR NF EN 17444

3 - Consulter son MEDECIN

4 - Faire 1 bilan NUTRITIONNEL avec une DIÉTÉTICIENNE

ATTENTION

Tout produit (même ayant la norme AFNOR) peut être contaminé par une substance interdite.

La composition exhaustive peut ne pas être mentionnée.







11 CAS DE VIOLATION REGLES ANTIDOPAGE

- I PRÉSENCE D'UNE SUBSTANCE INTERDITE DANS UN PRÉLÈVEMENT LORS D'UN CONTRÔLE
- II USAGE OU TENTATIVE D'USAGE D'UNE SUBSTANCE OU D'UNE MÉTHODE INTERDITE
- SE SOUSTRAIRE, REFUSER, NE PAS SE SOUMETTRE AU PRÉLÈVEMENT D'UN ÉCHANTILLON
- N MANQUEMENT AUX OBLIGATIONS DE LOCALISATION : CUMUL DE 3 MANQUEMENTS SUR 12 MOIS
- V FALSIFICATION D'UN ÉLÉMENT DU CONTRÔLE
- VI POSSESSION D'UNE SUBSTANCE OU MÉTHODE INTERDITE
- VII TRAFIC OU TENTATIVE DE TRAFIC D'UNE SUBSTANCE INTERDITE
- VIII D'ADMINISTRATION D'UNE SUBSTANCE INTERDITE
 - IX COMPLICITÉ IMPLICANT UNE VRAD
 - ASSOCIATION INTERDITE AVEC UNE PERSONNE
 X -
 - SUSPENDUE POUR UNE VRAD
- XI DÉCOURAGER LE SIGNALEMENT D'UNE VRAD PAR UN ACTE QUELCONQUE







